

Présents : Mmes PADRA, EVEN, PEGUES, TRIAES, DEGEILH, SANDOVAL BOITEUX, BURALI.
Mrs TOUNTEVICH, EL HAMMOUMI, PERRIN.

Procurations : Mme RECH à Mme PADRA, Mr COMBLET à Mme TRIAES, Mme LAMBLOT à Mme EVEN

Excusés : Mme RICHARD.

Absents : Mme LAPLAZE, Mr, BARBIER

Critère de diffusion : Affichage

Date de la convocation : 06/04/2021

Transmission en sous-préfecture : 26/04/2021

Affiché le 26/04/2021 jusqu'au 26/05/2021

Ordre du jour :

- 1- Approbation du CR du CCAS du 16 février 2021
- 2- Finances :
 - Compte administratif 2020
 - Compte de gestion 2020
 - Affectation des résultats 2020
 - Budget primitif 2021
- 3- Demandes d'aides,
- 4- Informations :
 - Bilan des Restos du Cœur
 - Bilan de l'Épicerie Sociale
 - Bons alimentaires d'urgence
- 5- Questions diverses,

Début de la réunion : 18h00

Ouverture de la séance par Monsieur le Maire, Président du CCAS, et constatation du quorum.

Monsieur le Président signale qu'un dossier de demande d'aide reçu le 9 avril est ajouté à l'ordre du jour.

Vote : 14 voix pour.

1 – Approbation du CR du CCAS du 16 février 2021

Compte-rendu approuvé à l'unanimité des membres présents

2 – Finances

Vote du compte administratif 2020 :

Suite à une erreur matérielle lors du vote du 16 février dernier le vote du compte administratif 2020 est soumis à un nouveau vote.

Monsieur Le Président quitte la salle et Madame la Vice-Présidente fait procéder au vote.

Le conseil d'administration a voté le compte administratif 2020 du budget CCAS qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année écoulée. Il présente un excédent de fonctionnement de 18 617,57 €.

Vote : 13 voix pour.

DEPENSES 2020

	Nature des dépenses	Compte administratif 2020
FONCTIONNEMENT	Alimentation portage des repas	17 455,33 €
	Fourniture petit équipement logement urgence	20,10 €
	Contrats prestations de service (psychologue-intervenants)	1 668,00 €
	Cotisations (UNCCAS - IMMOWEB)	701,87 €
	Fêtes et cérémonies	371,00 €
	Transports collectifs	158,00 €
	Subventions associations	1 970,00 €
	Subventions exceptionnelles	1 300,00 €
	Aides aux familles - Bons alimentaires	9 701,67 €
	Transport	0.00 €
	TOTAL	33345,97 €

RECETTES 2020

	Nature des recettes	Compte administratif 2020
FONCTIONNEMENT	Excédent 2019	8 716,06 €
	Concessions cimetière	793,33
	Portage des repas	16 144,15 €
	Produits de gestion	10,00 €
	Subventions communales	26 300,00 €
	TOTAL RECETTES	51 963,54 €

Approbation du compte de gestion 2020 (annexe 2) :

Le Conseil d'Administration est invité à approuver le compte de gestion concernant l'année 2020 dressé par le comptable public pour le budget principal du CCAS (annexe 2). Il est établi à la clôture de l'exercice et retrace les écritures comptables passées pour l'année et qui correspondent avec celles du compte administratif. .

Vote : 14 voix pour.

Vote du budget 2021 (annexe 3) :

Suite au débat d'orientation budgétaire pour l'année 2021 qui s'est déroulé lors de la dernière séance du Conseil d'administration. Le Conseil d'Administration vote et approuve le budget primitif pour l'année 2021.

Vote : 14 voix pour.

	Nature des dépenses	MONTANT BP 2021
FONCTIONNEMENT	Alimentation portage des repas	17 000.00 €
	Fourniture petit équipement logement urgence	500.00 €
	Contrats prestations de service (psychologue-intervenants)	5 500.00 €
	Cotisations (UNCCAS - IMMOWEB)	800.00 €
	Fêtes et cérémonies	500.00 €
	Subventions associations	2 300.00 €
	Subventions exceptionnelles	2 000.00 €
	Aides aux familles - Bons alimentaires	20 000.00 €
	Transport	7 000.00 €
	TOTAL	55 600.00 €

	Nature des recettes	MONTANT BP 2021
FONCTIONNEMENT	Excédent 2020	18 617.57 €
	Concessions cimetière	700.00 €
	Portage des repas	15 282.43 €
	Subventions communales	21 000.00 €
	TOTAL RECETTES	55 600.00 €

3 - Demandes d'aides

Le conseil d'administration, à l'unanimité, décide d'octroyer 4 aides

- Aide de 255,36 € pour une femme seule avec deux enfants à charge, afin de participer au paiement d'une partie de la taxe d'habitation et à une dette de cantine. Une partie de la somme sera versée directement au Trésor Public et une partie à la trésorerie de Saint-Lys pour le compte de la régie de la restauration scolaire de la commune de Fontenilles.
- Demande de la Maison des Solidarités du CD 31 de 200,00 € pour une femme seule avec deux enfants afin de participer au paiement d'une partie du loyer et d'une facture de la restauration scolaire. Pour le loyer le montant sera versé directement au bailleur social Les Chalets et pour la restauration scolaire la somme versée sur le compte de la régie de la restauration scolaire.
- Aide de 500,00 € pour une femme seule à la retraite afin de participer au paiement d'une partie de son loyer. La somme sera versée directement au bailleur social ALTEAL.

Le dossier ajouté

- Demande de la Maison des Solidarités du CD 31 de 166,00 € pour un couple afin d'honorer la facture d'assurance du véhicule. Somme versée directement sur le compte de l'assureur.

Le montant total des aides s'élève à 1 257,50 euros.

4 - Informations diverses

Bilan 2020 des Restos du Coeur et de l'Epicerie Sociale

Restos du Coeur : 12 familles bénéficiaires

Epicerie Sociale : 18 familles bénéficiaires

Bons alimentaires d'urgence

Comme l'année dernière des bons alimentaires d'urgence seront remis au mois d'août en cas de fermeture simultanée des Restos du Coeur et de l'Epicerie Sociale aux bénéficiaires de ces deux organismes. Les montants seront estimés en fonction du nombre de personnes de la famille.

Vaccination COVID 19

Un centre de vaccination a été ouvert à Saint-Lys. Le vaccin utilisé est le Pfizer.

Des créneaux spécifiques sont réservés aux plus de 70 ans. Afin de faciliter leur inscription, les personnes de plus de 70 ans pourront s'inscrire directement en mairie. Leurs coordonnées seront transmises directement au centre de vaccination.

5 - Questions diverses

- Madame Degeilh souhaite savoir si un état des lieux a été fait concernant la continuité pédagogique pour l'ensemble des enfants fontenillois.

Monsieur le Président indique que cette continuité pédagogique concernait une semaine de 3,5 jours.

Accueil des enfants dits prioritaires

Un maintien sur le groupe Scolaire de La Fontaine a été mis en place pour accueillir ces enfants : 70 enfants concernés.

Continuité pédagogique à distance

Il n'y a pas eu de sollicitation de la part des enseignants signalant des difficultés pour la mise en place de la continuité pédagogique pour les familles.

- Madame Degeilh indique que certaines communes mettent en place une aide aux devoirs, est-ce que cela pourrait s'envisager à Fontenilles ?

Monsieur le Président indique qu'il est difficile d'organiser une aide aux devoirs avec le protocole actuel.

Monsieur le Président clôture la séance et remercie l'assemblée.

**Le Président,
Christophe TOUNTEVICH**

